RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – Liberté, Egalité Fraternité

ELECTIONS LÉGISLATIVES DES 18 & 25 NOVEMBRE 1962

11me Circonscription des Bouches-du-Rhône

RASSEMBLEMENT DÉMOCRATIQUE
pour la
DÉFENSE des LIBERTÉS RÉPUBLICAINES

Aux Electrices et Electeurs de la circonscription d'ARLES - ISTRES :

Les Membres du Comité électoral du citoyen Louis GONTIER, candidat du Rassemblement Démocratique pour la Défense des Libertés Républicaines, et de son suppléant le citoyen Louis VIGNE, Radical-Socialiste, Maire de SAINT-REMY-DE-PROVENCE et Conseiller Général des B.-d-Rh., s'adressent à vous :

ELECTRICES, ELECTEURS,

pour vous demander de faire tout votre devoir au scrutin du 18 Novembre et à celui du 25 Novembre 1962, en cas de ballotage.

Le candidat qui s'offre à vos suffrages, a posé en principe qu'il était l'ennemi de toute politique partisane, et qu'il voulait s'adresser au corps électoral par dessus toute querelle de personne et toute propagande sournoise et périmée.

Orphelin de guerre (son père notaire à Maussane, est mort au Champ d'Honneur en 1914.) il exerce son métier d'Avocat, depuis trente-deux ans, dans notre circonscription. Et nul ne peut dire que ce n'est pas à l'honneur de sa profession et de notre région.

Il a souscrit à un programme commun qui est celui du parti Radical-Socialiste, du Centre National des Indépendants et Paysans, du M. R. P. et de la S. F. I. O.

Vous connaissez ce programme.

Rénovation de la Démocratie, de progrès économique, de justice sociale, de construction de l'Europe, de solidarité internationale au service de la Paix.

Ce programme contient accord sur les points fondamentaux suivants :

DANS LE DOMAINE DES INSTITUTIONS ET DES LIBERTÉS. - Application de la Constitution dans l'équilibre des pouvoirs et instauration du Gouvernement de législature, respect de la légalité républicaine et de l'indépendance de la Justice, établissement d'un régime d'information objectif, par des garanties à la presse et par un statut démocratique de la Radiodiffusion et de la Télévision Française.

DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE ET SOCIAL. - Expansion de la stabilité grâce à un plan économique et social démocratiquement établi, orienté spécialement vers le logement, les constructions scolaires, le maintien du plein emploi, l'intégration des Français d'Algérie et l'amélioration du sort des vieux, modernisation de l'agriculture et parité sociale du monde rural. Expansion économique régionale et création d'activités industrielles décentralisées. Réforme fondamentale de l'Enseignement assurant aux jeunes l'égal accès aux études, et à la nation, la pleine disposition de ses valeurs humaines.

DANS LE DOMAINE DIPLOMATIQUE ET MILITAIRE. - Présence active de la France dans les organisations internationales. Reprise des efforts,

justifiée avec éclat, par le succès du Marché Commun pour construire l'Europe, pour parvenir à son unité politique dans le renforcement d'institutions communautaires pour en faire la partenaire des Etats-Unis dans l'alliance atlantique ainsi consolidée. Négociations en vue d'une défense intégrée et d'une force de frappe commune.

Au surplus l'expérience nous a enseigné, — et vous pensez certainement comme nous — que les programmes comptent moins, que les hommes chargés de les réaliser.

Nous venons de vous dire qui est le Candidat.

Il n'a jamais brigué ni exercé un mandat public.

Il a à ses côtés un Maire et un Conseiller Général qui — à l'instar de tous ses collègues de la circonscription — lui fera connaître les problèmes qui se posent pour les collectivités publiques et pour les groupements locaux. Au surplus Louis Vigne est un spécialiste des questions agricoles.

Il a toutes les qualités requises (son expérience professionnelle en est le garant) pour défendre ardemment les intérêts de la circonscription.

D'autre part il nous apparait que — la circonscription n'étant dans sa majorité, ni communiste, ni socialiste — il est équitable qu'elle soit représentée par celui sur lequel se portera la majorité de toutes les autres voix.

Nous pensons que le citoyen Louis GONTIER représentera dignement une circonscription qu'il aime parce qu'il est un Provençal de vieille souche, et parce qu'ayant acquis sa pleine mâturité, il est résolument tourné vers l'avenir et vers la réalisation de tous les problèmes qui s'imposent à notre époque de progrès et de rapide efficacité.

Il déclare par ailleurs — et nous l'en félicitons — que profondément respectueux du Chef de l'Etat, il entend toutefois lutter pour que soit rigoureusement observée la séparation du pouvoir exécutif, et du pouvoir législatif et du pouvoir judiciaire, l'équilibre des institutions étant la seule garantie de leur efficacité et de leur maintien dans la concorde générale et dans la paix.

Vous voterez le 18 et le 25 Novembre 1962, pour le candidat

LOUIS GONTIER

et pour son suppléant

LOUIS VIGNE

VIVE LA CIRCONSCRIPTION D'ARLES-ISTRES !

VIVE LA RÉPUBLIQUE ! *VIVE LA FRANCE !*

Le Comité Electoral : Président d'Honneur, **Monsieur Vincent DELPUECH,** Sénateur des B.-d-R., Maire de Peynier.

Membres : MM. Théo BARBERIN, Jacques TROUILLET, Conseillers Généraux des B.-d-Rh. - Robert MARIGNAN, Ancien Sénateur, Maire de Châteaurenard - CHAIX, Maire de Barbentane - BERLHE, Maire de Graveson - Commandant MARQUIS, Maire de Rognonas - Commandant MARTIN, Maire de Maillane - PIQUET, Maire de Maussane - BLACAS, Adjoint au Maire d'Arles, Vice-Président de la Chambre d'Agriculture - J.-J. SERRIS, Président de la Chambre de Commerce d'Arles - Maurice BLANC, Président de l'Union des Commerçants d'Arles - VAYSSIÈRE, Maire des Baux - VALETTE, Maire de Tarascon - CARDONNEL, Avoué, Adjoint au Maire de Tarascon - de REGIS, Maire de Mézoargues - GILLES, Maire de Boulbon - POULET, Ancien Maire de Saint-Remy et Conseiller Général - NIEK, Ancien Maire de Saint-Mitre-les-Remparts.

Vu, le Candidat,
Louis GONTIER
Avocat au Barreau

Le Suppléant,
Louis VIGNE
Conseiller Général, Maire de St-Remy

IMP. A. LACROIX, SAINT-RÉMY